

LES ACHATS DE PORCELAINE

Question n° 4155—**M. Mazankowski:**

1. En 1981, combien de a) couverts à dîner officiels en porcelaine, b) pièces de porcelaine ordinaires, c) couverts à déjeuner en porcelaine le ministère des Affaires extérieures a-t-il achetés de Josiah Wedgwood and Son Ltd. de Willowdale?

2. Combien de couverts a-t-on achetés et à quel prix unitaire?

3. Que comprenaient les couverts et quelle en était la qualité?

4. A-t-on acheté d'autres pièces et, le cas échéant, lesquelles et à quel prix?

5. Quel était l'objet de ces achats?

6. A-t-on procédé à un appel d'offres?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. En 1981, le ministère des Affaires extérieures a acheté de Josiah Wedgwood and Son Ltd. de Willowdale, Ontario: a) sept services à dîner officiels en porcelaine; b) dix services de porcelaine ordinaires; c) aucun service à déjeuner en porcelaine.

2. Le ministère a acheté: a) cinq services à dîner officiels en porcelaine, armoriés, au prix de \$6,689.15 l'unité; deux services à dîner officiels en porcelaine, non armoriés, au prix de \$5,350.75 l'unité; b) dix services de porcelaine ordinaires au prix de \$1,239.50 l'unité; c) aucun service à déjeuner en porcelaine.

3. Les services étaient composés de: a) dix-huit couverts individuels, motif Carlyn de qualité supérieure; b) douze couverts individuels, motif Conway de qualité moyenne; c) sans objet.

4. Le ministère a acheté de nombreuses pièces de réassortiment, c'est-à-dire tasses, soucoupes, bols, assiettes, etc., pour une valeur totale de \$4,278.75.

5. Ces achats visaient l'acquisition de la porcelaine voulue pour permettre aux chefs de mission de s'acquitter de leurs fonctions officielles d'hospitalité.

6. Les services ont été choisis par un comité ministériel, composé notamment de membres de la Direction du protocole et d'autres agents supérieurs, après examen de la porcelaine offerte par divers autres fabricants.

[Traduction]

M. Smith: Madame le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR L'ADMINISTRATION DE L'ÉNERGIE
MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 21 avril, de la motion de M. Lalonde: Que le bill C-103, tendant à

Administration de l'énergie—Loi

modifier la loi sur l'administration du pétrole et à édicter des dispositions se rattachant à cette loi, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la législation énergétique.

Mme le Président: Le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell).

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, je croyais que nous commencions l'étude du bill C-103.

Mme le Président: Est-ce que le député demande la parole? Il l'a.

M. Waddell: Madame le Président, à la fin de la séance, l'autre jour, le député de Calgary-Centre (M. Andre) a été, si mes souvenirs sont exacts, interrompu au beau milieu de son intervention et il n'a pas demandé aujourd'hui à reprendre là où il avait laissé. Je vais donc, si vous le permettez, être le premier orateur.

Mme le Président: Le député a la parole.

M. Waddell: Je désire parler de ce bill qui devait s'appeler loi sur l'administration du pétrole, mais qui s'appellera dorénavant loi sur l'administration de l'énergie. Il établit les redevances qui devront être versées et il devrait plutôt s'appeler «la loi sur le dépouillement des consommateurs» ou peut-être même «la loi sur le vol à la pompe».

M. Huntington: Vous avez tout à fait raison.

M. Waddell: Il vole et dépouille le pauvre consommateur canadien à la pompe. Aucun doute là-dessus.

Lorsque les travaux de la Chambre ont été interrompus, nous avons fait les manchettes des journaux tous les jours, mais depuis que nous avons commencé le débat sur la question de l'énergie, l'intérêt est à peu près nul. C'est vraiment malheureux, car le parti conservateur et le Nouveau parti démocratique ont dévoilé au cours de cette période bien des choses au sujet du programme énergétique et de la canadienisation du secteur pétrolier et ils entendent, lors du débat d'aujourd'hui, en dévoiler bien d'autres au sujet de la taxation. Quant au gouvernement, il n'a pas manifesté beaucoup d'intérêt et n'a pas trouvé grand-chose à répondre. Il est vraiment malheureux que les journalistes et les observateurs n'aient pas accordé à ce sujet l'attention qu'il mérite.

Ces projets de loi vont changer radicalement la vie des Canadiens. Ils vont aussi modifier profondément l'ensemble du secteur énergétique. Il ne s'agit pas d'un projet de loi sur la sécurité énergétique. Il s'agit en réalité d'une loi fiscale qui va permettre au gouvernement de remplir ses coffres au détriment des consommateurs. La plus grosse partie des redevances est destinée au gouvernement dont la légèreté, l'incurie et l'incompétence sont responsables du déficit national.

M. Mazankowski: C'est vous qui l'avez mis en place.

M. Waddell: Permettez que je dise un mot à ce sujet. Ce sont les Canadiens qui ont élu le gouvernement et c'est à eux de juger à présent...

M. Mazankowski: Vous les avez aidés et encouragés.